

Personnes présentes :	Personnes excusées :
<p>Mme M. Bouillot – Directrice, classe Florence Hignard, Tony Coutand, Stéphanie Pautonnier, Morgane Chantrel, Loïc Hardy, Sophie Troubadours, Catherine Nicolas-Lepaigneul - Pascale Laute, Nadia Grilot (ATSEM) - Vanessa Rochard - Cédric Billaud, Manuella Souchet, Alex Laidié, Valérie Cohignac, Etienne Deslis, Magalie Nouazé (représentants de parents) - Mme Brossellier (adjointe aux affaires scolaires) , Elise Fougeyrollas (accueil périscolaire/TAP) - Mme Tuillier et Mme Mouchoux (APE)</p>	<p>Mr Vinçot IEN Mr Monnier Maire Enseignante : Charlène Pinault Représentants de parents d'élèves : Mélanie Lemarchand, Etienne Deslis, Fabienne Kerbellec, Marcelle Heurtevent</p>

Salutations-tour de table

L'ordre du jour est présenté

- présentation de l'équipe pédagogique et des effectifs
- élection des représentants des parents d'élèves
- fonctionnement du périscolaire
- règlement intérieur de l'école
- PPMS, exercice incendie
- projets de classe et d'école (bilan OCCE)
- rythmes scolaires

1. Présentation de l'équipe pédagogique

PS/MS 1: Stéphanie Pautonnier 27

PS/MS 2 : Florence Hignard 28

GS 1 : Céline Lebrun 22

GS 2 : Marie Bouillot et Emma Lamonzie (décharge de direction le mardi et un lundi sur deux) 21

CP : Loïc Hardy 26

CE1: Tony Coutand 23

CE2: Sophie Troubadours 27

CM1: Catherine Lepaigneul 23

CM2: Morgane Chantrel 25

ATSEM :PS/MS 1 : Marcelle Heurtevent ; PS/MS 2 : Nadia Grilot ; GS2 : Pascale Laute/Mélinda

GS1 : Catherine Potillion/Céline

Effectif : 222 élèves répartis sur 9 classes

2. Les élections des représentants de parents d'élèves

Taux de participation : près de 30% (29,52%) malgré une ouverture du bureau électoral jusqu'à 18h
 Les représentants des parents d'élèves sont :

3. Le fonctionnement du périscolaire

- Le temps du midi : Restaurant scolaire :

Les élèves de maternelle et de CP déjeunent au premier service (12h-12h50).

Les élèves de PS et de MS reviennent à l'école pour faire la sieste, ceux de GS et CP se rendent à la MDE.

Les élèves du CE1 au CM2 déjeunent au deuxième service (13h – 13h45).

⇒ Un goûter est autorisé à la récréation du matin, pour ces élèves. (dans une boîte)

! Attention, en maternelle, il faut toujours cocher un tableau qui permet, au jour le jour, de comptabiliser

le nombre de repas et de préparer à temps votre enfant !

- Accueil péri-scolaire : Maison de l'enfance, ouverte de 7h15 à 19h.
- Mercredi midi : fin de la classe à 11h45.

(Garderie gratuite dans la cour, jusqu'à 12h30 par la municipalité).

Pour l'accueil de loisirs (repas+ après-midi), inscription indispensable.

- TAP (du CP au CM2): inscription auprès de Vanessa Rochard : vanessa.rochard@ufcv.fr ou Maison des Associations

4. Le règlement intérieur de l'école

Après concertation avec les enseignants en conseil de maîtres, celui-ci n'est pas modifié et est approuvé par le conseil d'école. Il est reconduit.

5. La sécurité

Plusieurs exercices de sécurité ont été réalisés cette période :

- le 19 septembre, un exercice incendie : tout s'est bien déroulé
- Le 17 octobre, un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) : intrusion attentat
Lecture des conclusions.

6. Le projet d'école 2016-2020

Il s'articule autour de deux objectifs :

- La production d'écrit (évaluations CP)
- Les grandeurs et les mesures (évaluations PACEM : géométrie CM1-CM2)

Plusieurs parcours sont au cœur de notre projet d'école et les projets de classes ou sorties scolaires s'y inscrivent.

Le parcours citoyen (permis piétonvisite de la caserne de Beauregard par les GS-CM2 permet desensibiliser les élèves aux gestes de premiers secours et les prévenir des dangers domestiques. Les CM2 poursuivront leur travail en s'intéressant plus particulièrement au centre d'appels),**le parcours éducation artistique et culturelle**(sorties au musée, cinéma, SIM : intervenant musique CP-CE1) et **un volet numérique** (rédaction du journal d'école, B2i) s'inscrivent dans le projet d'école.

7. Les projets de classe et sorties

OCCE : bilan financier

L'APE finance une partie des sorties + OCCE 2 ventes de brioches (La Toussaint et Mars) + mairie (transport)

Cinécole

Piscine : CM1 le mardi et CP/CE1 le vendredi de 14h30 à 15h15 du 26/03 au 24/06

Des sessions d'agrément sont déjà programmées (prévenir l'école avant : **le 7 et 14 décembre et le 22 mars de 17h à 18h15 à la piscine de Combourg.**)

CM2 : Classe de mer "sportive"

CE2 : Classe Voile + Intervenant en Art

CE1-CE2 sortie Dinan ?

GS1 et 2 : **1 nuit classe de mer centre du Baly** (découverte du milieu marin)

PS/MS : sortie commune "Bois des ludes" ludothèque

CP/CE1 : Projet SIM (musique) + théâtre ?

CP/PS : Sortie à Rennes (Eco-musée, Musée des Beaux arts)

CM1 : projet Al Lark (dauphins baie du Mont St Michel)

GS2-CM2 : sortie à la caserne des pompiers

8. Les rythmes scolaires

L'objet de cette réunion était la consultation du comité sur le retour ou non aux 4 jours d'école par semaine. Nous avons présenté les résultats de l'enquête, la position de l'équipe pédagogique favorable au maintien des 4 jours et demi et les échanges que j'ai eu avec certains d'entre vous (représentants de parents d'élèves et parents d'élèves).

La mairie mesure les avantages et inconvénients de ce retour à 4 jours. Les projets menés au cours des 3 dernières années ont été très intéressants mais les contraintes budgétaires qui nous sont imposées par le gouvernement (suppression taxe habitation partiellement compensée, suppression des contrats aidés, suppression à venir des aides pour les TAP) nous obligent à réfléchir au déploiement de notre équipe péri-scolaire. Différents scénarios sont à l'étude.

9. Diverses questions

Structure de jeux dans la cour maternelle